

Sur le combat de Castelfidardo

Autor(en): **Castella**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **6 (1861)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-329382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» Le corps de l'Ouest avait pris ses dispositions pour s'opposer au passage du fleuve au-dessus de Mellingen. La disposition du lit du fleuve, la nouvelle donnée par les patrouilles qu'un train de pontons se dirigeait sur Stetten, et que les cantonnements ennemis s'étendaient jusqu'à cet endroit, tout cela était autant d'indices des intentions de l'ennemi; en conséquence la brigade Trümpi reçut ordre de prendre position à Tægerich avec 3 1/2 bataillons des nos 64 et 18, 2 compagnies de cavalerie et la section d'obusiers de la batterie n° 24; 1 demi-bataillon du n° 18 devait prendre possession sur les hauteurs de Buschiken et couvrir la route de Maglingen en cas de retraite. La brigade Sprecher, qui en l'absence de cet officier était commandée par le chef d'état-major, major Merian, devait occuper Wohlenschwyl et Büblikon avec 4 1/2 bataillons nos 13 et 38; 2 compagnies de carabiniers, 1 compagnie de cavalerie et 4 pièces de la batterie n° 24, et empêcher le corps de l'Est de s'avancer sur Mægenwyl et Lenzbourg.

» Le combat s'engagea de la manière suivante : A 8 heures, la 1^{re} colonne du corps de l'Ouest déboucha de Mellingen; sa cavalerie eut bientôt refoulé les faibles détachements de chasseurs ennemis. En première ligne, et à cheval sur la route, se déployait le bataillon n° 21 en 3 colonnes, chacune de 2 compagnies. En 2^e ligne venaient 2 demi-bataillons du 27^e. Le major d'état-major Munzinger se dirigea avec 2 compagnies de carabiniers du côté de la scierie et de là sur Bublikon, pour contenir l'aile gauche de l'ennemi. (A suivre.)

SUR LE COMBAT DE CASTELFIDARDO.

M. de La Guéronnière ayant, dans sa dernière brochure sur l'Italie, mis en suspicion la conduite des régiments étrangers au service du St-Père, notre compatriote, M. le capitaine Castella, ancien commandant d'Ancône, lui a adressé la lettre suivante :

*A Monsieur le vicomte de La Guéronnière, conseiller d'Etat,
à Paris.*

Bulle, 2 mars 1861.

Je viens de lire votre brochure *Rome, la France et l'Italie*, et j'y trouve des expressions offensantes à l'adresse de l'armée pontificale dont je faisais et fais encore partie.

Vous dites, à propos des opérations militaires exécutées par notre petite armée de 14,000 hommes contre les 70,000 Piémontais, qui, l'année dernière, ont envahi le territoire de l'Eglise, qu'à part un petit nombre de Français, les autres ont fui *même avant le combat*, et que c'est « *le sang de la France qui racheta la*

honte de cette défaillance et que Castelfidardo ne rappellerait qu'une défection si une poignée de jeunes Français n'avait pas soutenu avec un noble courage un choc inégal. »

Le premier mouvement de l'amour propre militaire de mes anciens compagnons qui ne sont pas Français, aura été, comme chez moi, de protester contre une pareille assertion, et si, pour la combattre, je recours spontanément à la publicité de la presse, c'est que je suis sûr d'avoir leur approbation. Je comprends que le drapeau du Saint-Père et de ses défenseurs n'ait pas vos sympathies ; mais les uns et les autres ont droit à votre impartialité et à votre respect, et vous ne devez pas, Monsieur, insulter à ceux des défenseurs de ce drapeau qui ne sont pas Français et qui, comme eux, ont présenté leurs poitrines aux balles de l'ennemi et dont beaucoup ont scellé de leur sang leur fidélité.

Je déclare donc votre assertion inexacte quelle que soit la source où vous l'avez puisée, et j'attends de votre loyauté que vous voudrez bien la rectifier.

L'armée pontificale se composait d'Italiens et de jeunes gens accourus de toutes les parties de l'Europe pour défendre la plus juste et la plus sainte des causes. Parmi eux, il y avait, entre le corps des guides et le bataillon franco-belge, environ 250 Français, et il n'est pas probable que ce petit nombre, tout brave qu'il fût, ait pu faire éprouver à l'ennemi toutes les pertes que les généraux piémontais accusent.

Nous sommes les premiers à proclamer la bravoure française ; mais les Français ont-ils été les seuls à faire leur devoir ? Plusieurs d'entre eux ont peut-être indiscrètement rempli les journaux de lettres et de narrations plus ou moins bruyantes et inexactes, où ils paraissaient vouloir revendiquer au détriment du reste de l'armée tout acte de dévouement et de valeur pendant cette malheureuse campagne. Nous n'avons jusqu'à présent opposé que le silence à ces réclames, tout en regrettant qu'ils aient si vite oublié la solidarité qui lie tous les corps servant sous un même drapeau. Au reste, voici la vérité :

Les troupes qui se font battre ont toujours tort ; la petite armée pontificale qui a été surprise en voie d'organisation a succombé comme toute autre l'aurait fait devant un ennemi aguerri, pourvu d'un magnifique matériel et aussi supérieur en nombre. Toutefois les troupes pontificales se sont battues partout où elles ont été attaquées. A Pesaro, à Pérouse, à Spolète, à Ancône il n'y avait pas de Français (sauf quelques officiers à Ancône). Il n'y en avait pas non plus dans la colonne qui exécuta cette remarquable et brillante retraite de Mondavio à Ancône, sous les ordres du général Kanzler. Cependant les Piémontais eux-mêmes ont partout rendu justice à l'énergie de la défense.

Castelfidardo est le seul champ où ont combattu les 250 Français en question. Sans doute ils s'y sont conduits héroïquement ; mais là encore le combat a été engagé d'abord par le bataillon de carabiniers suisses sorti tout entier des régiments étrangers. Ce bataillon, pour preuve de sa valeur, a laissé sur le champ de bataille près du tiers de son effectif, et ne céda enfin à la force qu'avec les Franco-Belges, qui se replièrent sur Lorette avec lui.

Si les autres corps n'ont pu seconder utilement leurs efforts, il faut surtout en attribuer la cause à la difficulté de leur position. Déployés en arrière des lignes des tirailleurs et d'une batterie d'artillerie qui les empêchaient d'agir, ils se trou-

vaient exposés au feu des canons ennemis et, à cause de la distance, dans l'impossibilité de faire le coup de feu. Peut-être aussi des ordres mal interprétés ou inexactement transmis n'ont-ils pas peu contribué au désordre de leur retraite ? Quoi qu'il en soit, c'est une *poignée* de soldats des régiments étrangers, et parmi lesquels il ne se trouvait pas un Français, qui, sur les bords de l'Adriatique, ont couvert la retraite du général en chef sur Ancône et ne se sont rendus qu'après l'avoir vu en sûreté.

Il est donc inexact et injuste d'affirmer que les régiments et les autres corps n'ont pas fait leur devoir ; ils ont fait peu, j'en conviens, mais il ne leur a pas été donné de faire davantage. Dites que ce combat a été malheureux comme toutes les batailles perdues, mais ne dites pas qu'il y a eu défection ni déroute avant le combat.

Agréez, etc.

CASTELLA, capitaine,
ex-commandant de place d'Ancône.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Une assemblée générale de tireurs suisses a eu lieu dimanche à Bade ; il y a été décidé de demander à la réunion ordinaire, qui aura lieu à Stanz pendant le tir fédéral, la révision des statuts de la société fédérale des carabiniers, et dans le cas où cette proposition resterait sans écho, il serait immédiatement fondé une société réunissant les tireurs aux cibles de campagne.

Neuchâtel. — Dans sa séance du 12 avril 1861, le Conseil a fait les promotions suivantes :

1^o Au grade de capitaine de carabiniers, le lieutenant *Robert*, Henri, à Fontainemelon ;

2^o Au grade de lieutenant de carabiniers, le 1^{er} sous-lieutenant *Sandoz*, Fritz, à la Chaux-de-Fonds ;

3^o Au grade de 1^{er} sous-lieutenant de carabiniers, le 2^d sous-lieutenant *Prollius*, F.-Auguste, aux Brenets ;

4^o Au grade de 1^{er} sous-lieutenant d'infanterie, le 2^d sous-lieutenant *Petitpierre*, Ed.-Louis, à Couvet.

Il a en outre nommé au grade de 1^{er} sous-lieutenant d'infanterie, le citoyen *De Bosset*, Philippe-Eugène, à Neuchâtel.

Vaud. Les itinéraires ci-après ont été adoptés pour les bataillons nos 10, 50 et 70, qui doivent assister à un cours de répétition.

Bataillon n^o 50, qui doit arriver à MOUDON, le 1^{er} mai, à midi.

Etat-major du 5^e arrondissement ; réunion à Echallens, le 1^{er} mai, à 8 heures du matin.

Genadiers du 5^e arrondissement ; 2^e section, le 1^{er} mai, à 8 heures du matin, à Echallens. — 1^{re} section, à Echallens, le 30 avril, à midi, pour y loger.

Mousquetaires n^o 1, 5^e arrondissement, à Goumœns, le 30 avril, à midi, pour y loger. — N^o 2, à Sottens, le 1^{er} mai, à 9 heures du matin.